Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 035-213500283-20260602-2026_35-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Commune de Boistrudan

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	14

Vote
A l'unanimité Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Rennes
Le : 27/05/2026
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 9 Avril 2026 à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Boistrudan s'est réuni à la Salle du conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur RAUFLET Didier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 03/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 03/04/2026.

Présents : Mr BELMONT Yann, Mme BRUNEL Corinne, Mr FALOURD Bruno, Mr GERARD Aymeric, Mr GUEGAN Romuald, Mr GUERLAVAIS Julien, Mme GUILLOUET LEGRAND Mme LUCAS Elodie, Mme MODICOM Christelle, Mr RAUFLET Didier, Mme TISLER Viviane, Mr YANG Paul, Mme YEH Angèle

Absents excusés : Mme RENOUARD Magalie

A été nommé(e) secrétaire : Mme Corinne BRUNEL

2026-35 – Affectations des résultats – Budget COMMUNE

- Monsieur Le Maire propose d'affecter les résultats constatés au CFU 2025 du Budget COMMUNE tels que présentés dans le tableau ci-après :

REPRISE DEFINITIVE DES RESULTATS AU BP 2026	MONTANT EN EUROS
Solde d'exécution de la section fonctionnement	143 207.26
Solde d'exécution de la section Investissement	51 800.45
Solde des restes à réaliser en dépenses investissement	748 462.20
Solde des restes à réaliser en recettes investissement	598 000.00
Besoin de Financement résultant de 2026 (investissement)	**150 462.20**
RESULTAT A AFFECTER EN SECTION INVESTISSMENT 001	**51 800.45**
MONTANT AFFECTE A LA SECTION INVESTISSMENT 1068	**80 000.00**
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE 002	**63 207.26**

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration à l'unanimité

Décide la reprise définitive des résultats constatés au CFU 2025 au Budget Primitif 2026 tels que présentés dans le tableau ci-dessus :

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :
En mairie, le 09/04/2026

Le Maire
Didier RAUFLET

MAIRIE DE BOISTRUDAN 35150

Le secrétaire
Corinne BRUNEL